



DONDELANGE
KEHLEN
KEISPELT MEISPELT
NOSPELT OLM

Service : Service technique
Dossier suivi par : Chantal Brever
T. 30 91 91-505
F. 30 91 91-500
technique@kehlen.lu

AVIS AU PUBLIC EN MATIÈRE DE COMMODO ET INCOMMODO

En exécution de l'article 9 point 2. alinéa 2 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que

la société SA ARCHITEKTEBÜRO ABPLUS a introduit une demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un élévateur pour véhicules à Kehlen, 2 rue d'Olm, commune de Kehlen, numéro cadastral 2946/7166, pour le compte de l'Administration communale de Kehlen.

La demande d'autorisation concernant le dossier n°3A/2023/1661/176 du 25 avril 2023 peut être consultée à la maison communale de Kehlen du 19 mai 2023 au 04 juin 2023 inclus.

Le Bourgmestre,
Eischen Félix

Kehlen, le 19 mai 2023



Le Secrétaire,
Haas Marco

05/06/2023